NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301499 - Clarée

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9301499

1.3 Appellation du site

Clarée

1.4 Date de compilation

31/12/2005

1.5 Date d'actualisation

08/07/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 25/01/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/06/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297266

Explication(s) :

MAJ 2013.08 : recalage périmètre sur limite régionale BD TOPO. # MAJ 2014.10 : intégration données biologiques du DOCOB Tome 1. # MAJ 2015.03 : ajout d'un item dans § menaces pressions et activités (forte frequentation touristique sur certains secteurs. Effet globalement moyen), à la demande du MNHN. # MAJ 2016.04 : ajout E1927 Stephanopachys substriatus. # MAJ 2021-07 : ajout tourterelle des bois suite demande MNHN

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,61889°

Latitude : 45,01806°

2.2 Superficie totale

25681 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
05	Hautes-Alpes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
05079	MONETIER-LES-BAINS
05093	NEVACHE
05133	SAINT-CHAFFREY
05161	SALLE-LES-ALPES
05174	VAL-DES-PRES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		52 *(0,2 %)*		M	A	C	B	A
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,8 *(0 %)*		M	B	C	B	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,1 *(0 %)*		P	C	C	B	B
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		87 *(0,34 %)*		M	B	C	B	B
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		99 *(0,39 %)*		M	B	C	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		2769 *(10,78 %)*		M	A	C	A	A
4070 *Fourrés à Pinus mugo et Rhododendron hirsutum (Mugo-Rhododendretum hirsuti)*	X	17 *(0,07 %)*		M	B	B	A	A
4080 *Fourrés de Salix spp. subarctiques*		0,1 *(0 %)*		P	A	C	A	A
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		11 *(0,04 %)*		M	C	C	B	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		120 *(0,47 %)*		M	C	C	B	C
6150 *Pelouses boréo-alpines siliceuses*		873 *(3,4 %)*		M	A	B	B	A
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		1607 *(6,26 %)*		M	A	C	B	A
6210		261 *(1,02 %)*		M	B	C	C	B

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (sites d'orchidées remarquables)*								
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	2618 *(10,19 %)*		M	B	B	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		15 *(0,06 %)*		M	A	C	C	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		69 *(0,27 %)*		M	A	C	A	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		430 *(1,67 %)*		M	A	B	B	A
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		45 *(0,18 %)*		M	A	C	B	A
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,1 *(0 %)*		P	C	C	B	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		128 *(0,5 %)*		M	A	C	B	A
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	0,1 *(0 %)*		P	C	C	B	C
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		3573 *(13,91 %)*		M	B	B	A	A
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		3212 *(1,25 %)*		M	B	B	A	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		786 *(3,06 %)*		M	B	C	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		2421 *(9,43 %)*		M	A	B	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		904 *(3,52 %)*		M	B	B	A	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		15 *(0,06 %)*		M	C	C	A	C
8240 *Pavements calcaires*	X	0,1 *(0 %)*		P	C	C	B	C
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	5	M	C	C	A	B
8340		1		P	B	C	B	B

Glaciers permanents		*(0 %)*						
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	8 *(0,03 %)*		M	C	C	C	C
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		167 *(0,65 %)*		M	A	C	B	A
9420 *Forêts alpines à Larix decidua et/ou Pinus cembra*		1769 *(6,89 %)*		M	A	B	A	A
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*	X	2081 *(8,1 %)*		M	A	B	A	A
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		457 *(1,78 %)*		M	B	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	1075	*Graellsia isabellae (Graells, 1849)*	p			i	V	DD	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1352	*Canis lupus*	c			i	R	M	C	B	B	B
P	1689	*Dracocephalum austriacum*	p	1	1	localities		M	C	B	A	B
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p	12	12	i	P	M	C	B	C	B

I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	R	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*				R			X		X	
I		*Maculinea arion*			i	R	X		X			
I		*Parnassius apollo*			i	R	X		X		X	
I		*Parnassius mnemosyne*			i	R	X		X		X	
M		*Neomys fodiens*			i	P			X		X	
M		*Capra ibex*			i	P		X	X		X	
M		*Rupicapra rupicapra*			i	P		X	X		X	
M		*Lepus timidus*			i	P		X	X		X	
P		*Aethionema thomasianum*							X			
P		*Allium lineare*							X			
P		*Androsace alpina*							X			
P		*Androsace septentrionalis*			i	P						X

P		*Aquilegia alpina*			i	P	X					X
P		*Berardia subacaulis*							X			
P		*Carex bicolor*							X			
P		*Carex firma*							X			
P		*Cystopteris montana*							X			
P		*Hierochloe odorata*			i	P			X			
P		*Juncus arcticus*			i	P			X			
P		*Littorella uniflora*										X
P		*Pinus mugo*							X			
P		*Salix laggeri*										X
P		*Sparganium minimum*										X
P		*Tofieldia pusilla*			i	P			X			
P		*Utricularia minor*										X
P		*Viola pinnata*			i	P			X			
P		*Potentilla prostrata subsp. floccosa*			i	P			X			
Pb		*Cladonia arbuscula*						X				X
R		*Podarcis muralis*			i	R	X		X		X	
R		*Coronella austriaca*			i	V	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	20 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	21 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	40 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Grande variabilité géologique : silice, calcaire dolomitique, calcaire marneux, flychs, terrain houiller.

Vulnérabilité
: - tendance à un appauvrissement biologique du fait de l'abandon de l'agriculture et notamment de la fauche, ainsi que d'un surpâturage ovin sur certains secteurs.
- evolution du mélézin qui tend à se fermer.
- surfréquentation touristique dans certains secteurs.

4.2 Qualité et importance

Carrefour bioclimatique entre les Alpes du sud, les Alpes du nord et les Alpes piémontaises, le territoire de la Clarée et de la Vallée Etroite représente un site d'un grand intérêt écologique, particulièrement représentatif du domaine biogéographique alpin. Il possède une biodiversité remarquable, tant au niveau des espèces de la flore (plus de 1000 espèces) et de la faune, qu'au niveau des communautés d'espèces, des habitats naturels et des écosystèmes. La superficie significative (environ 25 000 ha), l'amplitude altitudinale (de 1350 à plus de 3000 mètres), la variété des situations topographiques, géologiques et microclimatiques sont autant de facteurs favorables à la diversité du monde vivant.

Plus de 30 habitats d'intérêt communautaire sont représentés, couvrant près de 90% du site, ce qui en fait un site d'importance majeure pour le réseau Natura 2000 et un des sites les plus diversifiés de la région PACA. En effet, on rencontre de nombreux types de formations végétales : les fourrés bas de Pin mugo (un des rares sites français), les pelouses alpines à Laîche rigide des Alpes orientales, les pelouses steppiques et éboulis à Bérardie laineuse des Alpes du Sud ou bien encore les zones humides et les tourbières à Sphaigne caractéristiques des Alpes du nord. On peut noter en particulier une importante diversité forestière, avec des formations exceptionnelles telle que la remarquable Sapinière du Bois noir ou encore les Cembraies-mélézin de Côte rouge. On rencontre également de belles prairies de fauche en fond de vallée.

Malgré la forte richesse biologique recensée à ce jour, certains secteurs difficiles d'accès restent encore mal connus. En outre, certains groupes taxonomiques tels que les chiroptères ont été peu étudiés. Les futurs inventaires scientifiques devront permettre de mieux connaître la biodiversité du site et de confirmer le statut de certaines espèces d'intérêt communautaire.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	90 %
34	Parc national, aire d'adhésion	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	La Clarée	+	90%
34	Ecrins [aire d'adhésion]	*	3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : commune de Névache

Adresse : Mairie 05100 NEVACHE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/877_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt
Nom :
Lien :
http://hautes-alpes.n2000.fr/

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

USAGES MILITAIRES : Le périmètre comprend plusieurs sites dont l'usage est essentiel à la défense nationale. Le refuge des Drayères et l'ouvrage de l'aiguille noire sont des installations du ministère de la défense, servant à l'entrainement et l'aguerrissement des troupes en montagne. L'utilisation de ces installations et les interventions nécessaires pour les maintenir en fonction ne doivent pas être affectées par le classement du secteur dans le réseau Natura 2000, il en est de même pour les relais radioélectriques rubis du Galibier et de la pointe de Pece.
D'autre part, le champ de tir du Mont Thabor est un élément primordial et unique du dispositif de préparation opérationnel des armées. Il permet une instruction spécifique. En effet, il sert au stationnement et aux déplacements d'unités organiques spécialisées en combat de montagne, avec tirs indirects d'armes lourdes mises en place par hélicoptères. Le classement de ces secteurs dans le réseau Natura 2000 ne doit en aucun cas remettre en cause les capacités opérationnelles (capacités de tir maintenues en l'état, c'est-à-dire que les tirs d'artillerie pourront être réalisés conformément au régime du champ de tir en vigueur et selon les mêmes modalités qu'actuellement; aucune restriction pour les manoeuvres, déplacement ou stationnement des unités).